
École Normale Supérieure de Lyon

Second Concours - Filière universitaire

Session 2026

Rapport sur l'épreuve orale de Sciences de la Terre

Données de l'épreuve

Vu le très petit nombre de candidats, moyenne et écart-type n'ont aucune signification et ne sont donc pas proposés ici.

- Nombre de candidats : 3 ;
- Note minimum : 12 ; note maximum : 15.

1 Remarques générales sur l'épreuve

L'oral de géosciences du second concours 2026 de l'ENS de Lyon consiste en 45 min d'oral, sans temps de préparation préalable en dehors de quelques minutes éventuellement accordé par l'examineur en début de session. L'interrogation est divisée en deux ou trois phases, en fonction des réponses apportées par le candidat et de son parcours d'étude :

- L'oral débute par une présentation au tableau sur un sujet large posé par l'examineur, entrant dans les notions que le candidat a dû aborder durant ses deux précédentes années d'études, d'après les informations qu'il a lui-même fournies à l'administration du concours ; en fonction des éléments présentés par le candidat, l'examineur se réserve le droit de poser des questions, d'approfondir un point, de revenir sur une notion ou d'initier une discussion ;
- l'épreuve se poursuit par le commentaire d'une carte géologique ou topographique fournie par l'examineur ; si le sujet précédent s'y prête, ce commentaire peut être intégré par l'examineur dans la première partie ; il n'est pas demandé une description exhaustive et intégrale de la carte proposée, mais l'analyse d'une ou plusieurs portions, selon les réponses apportées et l'aisance du candidat ;
- enfin, en fonction du temps disponible et donc du répondant du candidat aux parties précédentes, une dernière phase consiste en une analyse d'un document (graphe, données géophysiques, photographies de phénomènes ou d'objets géologiques, éventuellement échantillon concret) ; là encore, l'analyse amène à une discussion sur certaines notions sous-jacentes au document.

2 Remarques spécifiques

Les candidats n'ayant pas tous les mêmes parcours d'étude, le jury a connaissance des grandes thématiques vues par chacun au cours de ses deux années d'étude précédentes. La question de cours porte par conséquent sur un sujet vaste, choisi par l'examineur parmi les notions effectivement mentionnées par le candidat ou la candidate dans sa liste d'UE ; les questions du jury lui permettent d'évaluer le bagage de la personne interrogée sur le sujet, et de réorienter la discussion quand les réponses se tarissent.

Deux candidats sur les trois auditionnés provenaient du Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) issu de la collaboration entre le lycée du Parc et l'ENS de Lyon. Ces deux étudiants ont paru avoir une certaine expérience de ce genre d'interrogation orale, comparable à celle d'un étudiant de classe préparatoire ; l'étudiant issu d'une filière universitaire plus classique était manifestement moins rompu à cet exercice, sans que cela nuise significativement à sa prestation : il était cependant moins prompt à lister ses connaissances au tableau, les organiser en un plan succinct et proposer quelques illustrations ou formules utiles en support de ses explications. Le commentaire de carte géologique lui était également nettement moins familier qu'aux deux autres. Cette épreuve vient à nouveau souligner la disparité des candidats admissibles, qui complique la hiérarchisation de leurs prestations et l'estimation de leurs potentiels.

L'examineur ne peut donc effectuer une simple comparaison des connaissances des candidats, mais tente d'évaluer leurs capacités de raisonnement, leur rapidité à analyser et à interpréter une situation ou un document en s'appuyant sur leurs connaissances sans y rester enfermer quand elles s'avèrent erronées ou mal comprises. Si les candidats issus du CPES possèdent un bagage de connaissances plus large, il s'accompagne d'un certain manque de recul sur ce savoir. L'interrogation met ainsi en lumière des incompréhensions (parfois grossières) de certaines notions ou des difficultés à relier connaissances théoriques et données concrètes. L'universitaire avait une meilleure conscience de ses lacunes.

En plus du nombre très réduit de participants à cette épreuve, on doit aussi déplorer cette année l'absence totale de candidate.